

Quelles solutions pour cohabiter ?

De par leur proximité avec l'Homme pendant leur période de reproduction, les hirondelles et martinets peuvent occasionner des désagréments et des problèmes de voisinage. Pourtant, plusieurs mesures simples peuvent être mises en place pour faciliter la cohabitation.

● problèmes rencontrés

- 1 Chute des nids (mauvaise qualité des matériaux des nids ou de leur support)
- 2 Présence de salissures sur les murs et les sols, engendrées par les fientes des oiseaux
- 3 Travaux programmés sur des façades ou dans des bâtiments accueillant des nids

● solutions envisageables

- 1 Sur les façades, pose au niveau des nids d'un enduit plutôt granuleux (ou crépis à surface grossière) permettant aux hirondelles de fixer plus solidement leurs nids ;

En bâtiment, mise en place de petits promontoires de fixation (clou ou cheville qui dépassent) pour que la boue soit plus facile à coller par les oiseaux ;

Conservation de mares ou de flaques à proximité des nids, ou mise à disposition de «bacs à boue», pour faciliter la construction des nids ;

Pose de nids artificiels ;

- 2 Pose de système contre les salissures, de type planchettes (en bois, plastique PVC ou fer), juste en dessous des nids (environ 15 cm) ;
- 3 Prévision des travaux hors période de reproduction, soit de Septembre à Mars ;

Conservation de matériaux favorable à l'accroche des nids (mise en place de crépis granuleux, évitement corniches en plastique et peintures répulsives)

Conservation de certaines cavités propices à la nidification du martinet (sous les tuiles, dans les trous des vieilles façades etc..) ;

Installation de nids artificiels après les travaux pour inciter les hirondelles à revenir ;

Outre ces gestes de cohabitation, vous pouvez également participer à la conservation des hirondelles et de la biodiversité en général en favorisant les populations d'insectes, garants des équilibres biologiques et précieux auxiliaires de nos jardins.

Comment ?

- Proscrire l'utilisation d'insecticides ;
- Éviter le bétonnage ou la tonte systématique de tous les espaces verts (conservation d'espaces fleuris et sauvage dans les jardins..) ;
- Installation de refuges à insectes.

Qui contacter ?

Vous avez un souci de cohabitation avec les hirondelles ou tout simplement des questions ?

N'hésitez pas à vous rapprocher des services techniques de la mairie qui vous conseilleront au mieux.

CONTACTS

agenda 21

Des hirondelles sous mon toit, je fais quoi ?



La ville d'Auch et la biodiversité

Phénomène désormais bien connu, la Terre traverse actuellement une grave crise d'extinction des espèces. Pourtant éloigné des forêts tropicales et des océans, le territoire auscitain n'en est pas exempt. Preuve en est, les hirondelles que nous côtoyons tous voient leurs effectifs se réduire d'année en année.

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville d'Auch s'engage entre autres à préserver la biodiversité auscitaine avec les partenaires locaux, à travers notamment un programme de préservation des populations d'hirondelles de la ville, en partenariat avec le Groupe Ornithologique Gersois et le Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement Pays Gersois. La protection des hirondelles passe par une meilleure cohabitation avec l'Homme, voici donc quelques éléments qui permettront à chaque citoyen auscitain de participer à la protection de ces oiseaux qui chaque année nous annoncent le printemps.

Qui sont les hirondelles et les martinets ?

Migrateurs emblématiques, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir viennent nicher sur la commune d'Auch, en restant fidèles au lieu de leur naissance, après un long et périlleux voyage depuis l'Afrique.

Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux à la fois familiers de nos villes et villages, annonciateurs des beaux jours, mais aussi malheureusement des symboles des migrants menacés. En l'espace d'une trentaine d'années, certaines espèces d'hirondelles et de martinets ont vu leurs effectifs chuter de près de 40%. C'est pourquoi il est nécessaire de mieux connaître et de mieux protéger ces oiseaux aimés de tous.

La ville d'Auch s'est déjà engagée dans l'amélioration des connaissances sur les hirondelles de fenêtre de la commune. Ainsi, un inventaire a été lancé en 2011 dans le centre ville, permettant de recenser un total de 368 nids, dont 144 occupés.

Quelques caractéristiques...

Hirondelle de fenêtre

Caractéristiques : dessus bleu métallique, ventre blanc, gorge et croupion blancs, queue en V ;
Nid : situé à l'extérieur d'un bâtiment en général (sous les balcons, les avant-toits etc..), en forme de boule constitué de boue et de brindilles ;
Reproduction : 2 à 3 nichées de 3 à 5 oisillons ;
Régime alimentaire : insectes ;
Migration : arrivée fin Avril, départ en Septembre, quartier d'hiver au sud du Sahara.



Hirondelle rustique

Caractéristiques : dessus entièrement noir (ardoisé), ventre blanc, gorge rouge foncé et «filets» à la queue ;
Nid : situé à l'intérieur d'un bâtiment (grange, étable, garage, etc...), en forme de coupe constitué de boue et de brindilles ;
Reproduction : 2 à 3 nichées de 3 à 6 oisillons ;
Migration : arrivée fin Mars, départ en Septembre, quartiers d'hiver en Afrique équatoriale.



Martinet noir

Caractéristiques : corps fuselé et longues ailes effilées (forme de faux), sombre avec la gorge pâle, cri strident ;
Nid : situé dans une anfruosité de mur, constitué de brindilles et de plumes agglutinées ;
Reproduction : 1 nichée de 2 à 3 oisillons ;
Régime alimentaire : insectes ;
Migration : arrivée début Mai, départ en Août, quartiers d'hiver au tiers sud de l'Afrique.

Quelles menaces ?

Plusieurs facteurs naturels pèsent sur ces oiseaux, comme le froid qui provoque le manque d'insectes, les dangers de la migration, ou la prédation des loirs, lérots, chats ou autres oiseaux. Ces facteurs ont toutefois toujours existés et n'expliquent pas le déclin des hirondelles et martinets. La diminution des effectifs de ces oiseaux est liée le plus souvent à des activités humaines :

- La forte **modification des paysages agricoles et urbains**,
- La **raréfaction des ressources alimentaires** (insectes) par l'emploi de pesticides et les pollutions atmosphériques notamment,
- La **dégradation des sites de nidification** : fermeture des bâtiments agricoles, rénovation des bâtis urbains, ravalements de façades, nouvelles constructions en murs lisses ou avec corniches en plastique, comblement des anfractuosités, etc..,
- La **diminution des terrains de chasse** en milieux urbains (réduction des espaces verts),
- La **destruction des nids** pendant la saison de nidification, notamment à cause des salissures occasionnées par les fientes,
- La **réduction des mares et des flaques** en milieux urbains rendant plus difficile l'approvisionnement en boue pour la confection des nids.

